


Adresse de facturation

frileux jérôme
Le manioie savoie
ARC 1950 le village
pierre et vacances
73700 BOURG ST MAURICE
France

Adresse de livraison

frileux jérôme
Le manioie savoie
ARC 1950 le village
pierre et vacances
73700 BOURG ST MAURICE
France

N° facture :	Date facture :	Référence :	Date commande
FACPPF240801217	06/08/2024	290254	04/08/2024

Code article	Désignation	Quantité livrée	Prix net HT	Montant net HT
RG-413163	Cales de mise à niveau Levelers pour camping-car THULE	1,00	32,92	32,92
RG-912373	Egouttoir rétractable INCASA	1,00	10,50	10,50
RG-357242	Adaptateur prise femelle CEE P17/prise mâle standard Schuko	1,00	5,47	5,47
RG-351803	Rallonge secteur normes CEE 17 pour bornes camping longueur : 15 mètres. Section câble : 1,5 mm2 EZA	1,00	28,23	28,23
RG-073703	Corde à linge de 8,5 m avec enrouleur INCASA	1,00	7,42	7,42
RG-078703	Table de camping Orion pour 2 personnes BAYA SUN	1,00	0,00	0,00
RG-078788C	Fauteuil de camping Confort - Gris BAYA SUN	1,00	0,00	0,00
RG-078788C	Fauteuil de camping Confort - Gris BAYA SUN	1,00	0,00	0,00
RG-BQLDQQ223	Pack Table Orion avec 2 fauteuils Confort BAYA SUN	1,00 PAK	100,92	100,92

Adresse de retour après avoir obtenu votre numéro de dossier SAV auprès du service client :

Just4Camper
Service VAD Retours
21 rue Henri Becquerel
CS 60901
11201 Léznigan Corbières Cedex

GARANTIE CONTRACTUELLE 24 mois : conservez cette facture qui tient lieu de bon de garantie.

Date	Mode de règlement	Montant
04/08/2024	ADYEN	249,38

Frais de port	20,83
Eco-participation DEEE HT	0,04
Eco-participation mobilier HT	1,49
Montant total HT	207,82
TVA 20,00 sur	207,82
TVA acquittée d'après les débits	41,56
Montant total TTC (EUR)	249,38

Selon la Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété ne sera effectif qu'après le règlement intégral de cette facture".
Dans l'hypothèse d'un retard de paiement par rapport à l'échéance prévue, une pénalité sera automatiquement appliquée égale au taux de base bancaire + 3 points, en cas de frais de recouvrement, ces derniers seront à la charge de l'acheteur. En application des règles du code de procédure civile et en cas de désaccord entre les parties, le litige sera soumis au tribunal territorialement compétent